

COORDONNEES DE L'ENTREPRISE

Adresse complète et adresse e-mail de la personne de contact

.....
.....
.....

Nom de votre organisme de contrôle

(*) Certisys / Tüv-Nord Integra / Quality Partner

Numéro d'opérateur (n° de dossier à l'OC)

.....
.....

Service public de Wallonie
DGO3 – Agriculture, Ressources
naturelles, Environnement
Direction de la Qualité

Chaussée de Louvain, 14
5000 NAMUR

Date

Objet : demande d'autorisation d'utilisation d'ingrédients alimentaires non biologiques d'origine agricole entrant dans la composition d'une denrée alimentaire certifiée BIO

En référence à l'article 29 du Règlement (CE) N° 889/2008, nous vous prions de bien vouloir nous accorder l'autorisation d'utilisation des ingrédients suivants :

Dénomination précise de chaque ingrédient non biologique (<i>le cas échéant nom de la variété</i>)	Quantité recherchée (<i>préciser l'unité</i>)	annuelle (<i>préciser</i>)

L'ensemble de ces (*nombre*) ingrédients alimentaires d'origine agricole non disponibles sous forme biologique représente au total% de la denrée alimentaire (*dénomination précise de la denrée certifiée, telle qu'elle figure sur le certificat*) :

.....
Celle-ci contient au minimum 95% d'ingrédients d'origine agricole sous forme biologique.

A notre connaissance, ces ingrédients d'origine agricole ne sont pas

(*) produits / disponibles en quantité suffisante

sous forme biologique dans l'Union européenne ou dans les pays tiers d'où ils pourraient être importés conformément aux articles 32 et 33 du Règlement (CE) n°834/2007. Cette indisponibilité est attestée par les courriers des fournisseurs que nous avons consultés et nous joignons ces attestations à la présente (*joindre lettres et/ou emails des fournisseurs*).

(*) D'après nos renseignements, dans un délai de mois, il nous sera possible de nous approvisionner enissus de l'agriculture biologique.

(*) Il ne sera pas possible dans un délai de 3 ans de nous approvisionner en nous vous prions d'intervenir auprès des Services de la Commission européenne afin d'envisager l'inclusion de ces ingrédients à l'annexe IX du règlement (CE) n° 889/2008.

Nom :

Fonction :

Signature :

(*) barrer les mentions inutiles